



Comment faire pour divorcer

Par **clouet**, le **24/02/2009** à **15:39**

bonjour,

je me suis séparé de mon époux le 9 janvier 2009.

J'ai quitté le domicile conjugal car mon mari a des problèmes sexuels qu'il n'a jamais fait connaître à un médecin, par amour je suis resté 5 ans et rien a changé, aujourd'hui je souhaiterais savoir ce que je dois faire pour divorcer sans problèmes et rapidement.

J'ai retrouvé un conjoint depuis 15 jours et mon mari me parle d'adultère nous n'avons pas d'enfants ni de biens en commun .

Est-ce que j'ai des soucis à me faire .

Aidez-moi je suis complètement perdue.

Cordialement,

Mme CLOUET Vanessa.

Par **Marion2**, le **24/02/2009** à **17:14**

Bonsoir,

Votre mari peut demander un divorce pour faute (vous avez quitté le domicile conjugal sans l'autorisation du JAF et vous avez un amant...).

CDT